

**ARRETÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DU TIRAGE AU SORT D'UN GRAND ÉLECTEUR REPRÉSENTANT LES
AUTRES PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON ET D'UN GRAND
ÉLECTEUR REPRÉSENTANT LES USAGERS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tirage au sort du 28 février 2019

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon » modifié ;

Vu la délibération n°66/CA/2016 datée du 13 décembre 2016, portant approbation par le conseil d'administration de l'Université de Lyon du règlement intérieur modifié ;

Vu la délibération n°07/CA/2017 du 2 mai 2017 approuvant les modalités de désignation des grands électeurs de l'Université de Lyon ;

En l'absence de candidature dans les deux catégories ;

Vu les procès-verbaux de tirage au sort du 28 février 2019,

Le Président de l'Université de Lyon proclame les résultats du tirage au sort suivants :

- Est tirée au sort pour la catégorie 5 « autres personnels » Mme Céline PETITFRERE ;
- Est tiré au sort pour la catégorie 6 « usagers » M. Walid JEBABLI.

Lyon, le 28 février 2019

Khaled BOUABDALLAH
Président

